



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES
1, rue de Thouars 91450 ETIOLLES
Association Loi de 1901
Siret :503 855 918 00010
www.lesrandonneursdetiolles.fr
Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière:
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162/0

CDRP 91
Maison des comités sportifs
Bd Charles De Gaulle
91540 MENNECY

Assurance R.C.P.
GROUPAMA WTW Dpt Sport et
Evénement
33/34 quai De Dion Bouton
CS70001 - 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Ct n° : 41789295M / 002

Les Randonneurs d'Etioles

Validé par la FFRP sous le N°FR 019461

Animateur : *Jean-Michel Deloron (06 81 82 10 98)*

GR 340: Belle Ile en Mer

Séjour en étoile du dimanche 10 au mardi 19 mai 2026



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association des Randonneurs d'Etiolles titulaires de la licence FFR avec assurance IRA ou FRA.

Nombre de participants: 10 à 12 au maximum.

Transport: Voyage en TGV: Aller le 10/05 Paris Montparnasse - Vannes (train vers 11h50)
Retour le 19/05 Vannes, Rennes - Paris Montparnasse

Le coût du voyage en TGV n'est pas compris dans le prix du séjour. Les billets seront à prendre le plus tôt possible, afin de pouvoir bénéficier d'un tarif avantageux (coordination pack tribu par J-Michel).

Par contre les liaisons maritimes (Vannes - Belle-Ile) ainsi que les trajets en bus sont incluses dans la prestation.

Hébergement/ Restauration :

Les hébergements sont en Auberge de Jeunesse (chambres de 2 à 4 personnes, certains lits sont superposés).

Pour la restauration, les dîners (hors boissons) et petits déjeuners sont inclus dans les prestations hôtelières de l'AJ. Les pique-niques seront également fournis par l'AJ et sont inclus dans le prix du séjour, sauf pour le premier et dernier jour.

Ce séjour (10 jours), comprend 9 jours de randonnée sur le GR 340 le long de la côte ainsi que des jonctions vers l'AJ.

Prévoir un sac à dos pour la rando et un sac de voyage pour le reste de vos affaires.

Attention : les dénivelés journaliers positifs sont compris entre 190 m et 80 m
 les dénivelés journaliers négatifs sont compris entre 240 m et 70 m
 les dénivelés sur la totalité du séjour sont : + 850 m - 880 m

PROGRAMME

0 Dim 10 mai L'arrivée à Vannes (gare) est prévue vers 14h30
 Bus pour déposer les bagages à l'Espace Montcalm
 Après midi libre à Vannes.
 Dîner au restaurant
 Hébergement à l'Espace Montcalm

1 Lun 11 mai VANNES → BELLE-ILE en MER
 Bus ligne 7, à 7h50 pour rejoindre le port maritime (Parc du Golfe).
 Embarquement vers 08h. Durée de la traversée: 2h. Arrivée au Port du Palais
 Installation à l'AJ. Fourniture du pique-nique.
 Rando sur l'après midi.
 Bus ligne 3 Le Palais Gare routière 13h40, pour Les Grands Sables.

Rando	Les GRANDS SABLES	→ LE PALAIS	8 km
Dîner et hébergement à l'AJ			+90 m

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

2 Mar 12 mai	BORNORD → Pte du SKEUL → LOCMARIA → les Gds SABLES	16 km +190 m -236 m
Pique-nique en cours de rando. Dîner et hébergement à l'AJ		
Bus L3 09h30 trajet : Le Palais → Bornord Bus L3 16h42 trajet : les Grands Sables → Le Palais, Bois du Génie		
3 Mer 13 mai	BORNORD → BANGOR	14 km +/- 170 m
Pique-nique en cours de rando. Dîner et hébergement à l'AJ		
Bus L3 09h30 trajet : Le Palais → Bornord Bus L2 16h27 ou 18h01 trajet : Bangor → Le Palais		
4 Jeu 14 mai	DONNANT Village → BANGOR	15 ou 17,5 km ± 140 m
Pique-nique en cours de rando. Dîner et hébergement à l'AJ		
Bus L2 9h30 trajet : Le Palais → Donnant Village Bus L2 16h27 ou 18h01 trajet : Bangor → Le Palais		
5 Ven 15 mai	DONNANT Village → SAUZON Carrefour de l'Apothicaillerie	12,5 km ± 90 m
Pique-nique en cours de rando. Dîner et hébergement à l'AJ		
Bus L2 09h30 trajet : Le Palais → Donnant Village Bus L1 16h04 ou 16h20 trajet : Sauzon Apoth → Le Palais		
6 Sam 16 mai	SAUZON Carref. Apothi → Les POULAINS → SAUZON Port	11 km +52 m -70 m
Pique-nique en cours de rando. Dîner et hébergement à l'AJ		
Bus L1 09h30 trajet : Le Palais → Sauzon Apoth Bus L1 16h12 ou 16h57 trajet : Sauzon Port → Le Palais		

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

7 Dim 17 mai SAUZON Port → LE PALAIS 12 km
Pique-nique en cours de rando.
Dîner et hébergement à l'AJ
+/- 120 m

Bus L1 9h30 trajet : Le Palais → Sauzon port

8 Lun 18 mai Tour de l'ÎLE d'HOUAT ou bien ILE HOEDIC 10 km
Pique-nique en cours de rando
Liaison maritime en AR : Le PALAIS → ILE H.

Liaison maritime BELLE-ILE Le Palais → VANNES
Embarquement vers 18 h. Arrivée Vannes vers 20h10
Hôtel à Vannes

9 Mar 19 mai Voyage SNCF : VANNES → RENNES
Bus L7 → Gare SNCF de Vannes
Train à 8 h 49 Rennes vers 10 h

Visite de la ville historique de RENNES
Restaurant / Crêperie
Gare de Rennes : TGV vers 16 h → Paris

Fin du séjour

Le programme est susceptible de modifications en fonction de la météo et des disponibilités des transports (bus et bateau).

A ce jour les horaires exacts des liaisons maritimes ne sont pas encore connus.

Les randonnées pourront être faites dans un ordre différent de celui prévu dans le programme, en particulier pour l'Ile de Houat ou Hoedic. De plus la Compagnie du Golfe qui prévoit normalement la liaison avec Houat ou Hoedic, ne peut, à ce jour, en garantir la réalisation.

L'évaluation du nombre de km des étapes est faite d'après les topos guides ou la cartographie (non GPS).

Niveau : Moyen (rando avec des dénivélés)

Renseignements auprès de Jean-Michel Deloron

06 81 82 10 98

adresse courriel : jean-michel@deloron.fr

adresse courrier : 30 rue du Renard 91250 SAINTRY SUR SEINE

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

COÛT DU SÉJOUR

Prix Ferme et définitif : 790 €

- Comportant :
- tous les hébergements
- tous les dîners (hors boissons) et petits déjeuners (jour 1, dans la mesure du possible compte tenu de l'horaire matinal)
- tous les pique-niques sauf le premier et dernier jour
- les transports locaux bus et bateau
- l'agrément tourisme FFR

Ne sont pas compris :

- les dépenses personnelles.
- les voyages aller (Paris-Vannes) et retour (Vannes – Paris via Rennes)
- les assurances facultatives : Assurance annulation, interruption au tarif de 29€ à souscrire au moment de l'inscription. (facultative mais souhaitable).
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Candidatures

Après prise de connaissance du document « **Projet-programme** » diffusé sur le site des Randonneurs d'Etiolles, l'adhérent intéressé peut faire acte de candidature

Cette candidature est reçue, par email (de préférence), auprès de l'animateur :

Jean-Michel Deloron / jean-michel@deloron.fr, mais ne donne droit à aucune priorité lors de l'inscription au séjour.

Selon le nombre de candidats, la poursuite du processus de réalisation du séjour sera confirmée.

NB – A ce stade **Aucun paiement** ne sera accepté !

Inscriptions

Après la validation du séjour par la FFRandonnée, chaque adhérent sera informé par courriel de la parution, sur le site des Randonneurs, du document « **Séjour** » validé. La période d'inscription sera précisée sur le site. L'inscription des candidats auprès de l'animateur (**Jean-Michel Deloron** / jean-michel@deloron.fr) est obligatoire.

A l'issue de la période d'inscription, l'animateur, Jean-Michel, se prononcera sur chaque demande d'inscription reçue.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Chaque candidat confirmé :

1. reçoit un bulletin d'Inscription (Annexe 13), et par personne, le document d'Assurance (Annexe 11) qui lui sont adressés par l'animateur, Jean-Michel, pour lui renvoyer après les avoir remplis et signés,
2. effectue le paiement de l'acompte - *voir ci-dessous*,

Ces opérations doivent être faites, en même temps, sous 7 jours

A ce stade, l'inscription est effective.

Paiements

Acompte de 250 €

Assurance annulation interruption voyage 29 € (facultative), lors du versement de l'acompte.

Solde du séjour 540 € avant le **10 mars 2026.**

*Virement bancaire de préférence
ou chèque (adressé par courrier au Trésorier :
Claude Charpies 50 rue de Robinson 91100 Corbeil- Essonnes)*

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des ' Randonneurs d'Etiolles '.

Conditions d'annulation de l'inscription au séjour :

Annulation faite avant le 10 mars 2026 : restitution des sommes versées.
(donc 250 €, c'est à dire l'acompte)

Annulation postérieure au 10 mars 2026 retenue de 100% dans la limite des frais engagés, sauf si le motif de l'annulation est inclus dans le contrat de l'Assurance Annulation souscrite.

Pièces jointes : Annexe 12 bis + Notice sur l' Assurance Annulation

Cession du séjour :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives. Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables.



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.